



Association Ty' Coeur

COMPTE RENDU DE REUNION : Année 2020

Réunion du : 6 Février 2020

à DUNKERQUE - Pont Loby

Personnes présentes :

Christiane BIDON - Albane DANDRE - Christiane, Christian DECLUNDER - Marie-Pierre, André DEKINDT- Christiane DELARUE - Christiane DELEMME - Jimmy DUBOIS et Anais SAMYN - Martine, Jean-Noël ELOY- Colette GELDHOF - Francine LABORDE - Francine, Jean-Pierre MABELLE - Annick MARCHANDIN - Jacqueline, Joseph SPITCH - Marie-José THEROUANE - Evelyne VANHOUTTE - Daisy VANHOVE - Laëtitia, Bernard, Yumi TANGE-WALLYN.

Excusés :

Daphnée DECLUNDER - Stéphanie, Denis DELATTRE - Sophie ELOY - Sandrine, Stéphane GODEFROY. Audrey LORIDAN - Elodie, Eddy VIVIER.

Nouvelles de nos Ty'cœur :

Victor est en pleine forme ... un warrior : 10,250 kg / 87 cm !

Tout va bien pour Yannick et Yumi... Pour nos autres protégés, pas de nouvelle - bonne nouvelle ?

Notre ami André DEKINDT va devoir subir plusieurs pontages coronariens pour résorber le bouchage de plusieurs vaisseaux. Nous lui présentons tous nos vœux en ce délicat moment. Opération prévue à Lille le 21 février prochain.

Retour sur évènements derniers :

Les bals d'Uxem et Leffrinckoucke se sont très bien déroulés, merci à nos bénévoles.

Pour les évènements à venir :

1/ Bals de Carnaval 2020 : Colette rappelle les effectifs prévus, ainsi que pour la suite :

08 février / Kursaal, Nuit de la Rose, 22 bénévoles, on est complet. Rendez-vous à 19h00 pour les participants devant le restaurant La Patatière, digue de mer.

22 février / Kursaal, Oncle Co : ...équipe Bruno & Ckouckes,

14 mars / Kursaal, Bal du Printemps, 10 bénévoles... point à la prochaine réunion.

2/ Compte tenu du calendrier carnaval, et de la mise à disposition des salles, notre Assemblée Générale Ty'cœur aura lieu le Dimanche 16 février matin. Les invitations ont été envoyées sur la base des cotisations reçues en 2019 (Y compris nos amis de Coquelles). Certaines adresses ont pu ne pas être à jour, merci de me contacter si erreur.

3/ Rappel et précision : Nous avons informé le groupe **Parcours du Cœur** de notre non-participation aux parcours scolaires 2020 à Fort-Mardyck, et suppression de la sortie avec la M.A.S. Méridienne dont nous n'avons eu aucune nouvelle depuis la remise de trophée. Cependant, bien entendu, nous participerons avec nos amis marcheurs au parcours dit solidaire, le samedi 11 avril - départ salle de la concorde Petite-Synthe. Note : Le Copil projette cette année un parcours supplémentaire, appelé Grand Public, le dimanche 5 avril : une balade sur la digue de Malo les Bains à la rencontre des pêcheurs.

4/ Brocante Ty'cœur 2020 :

Pour donner suite à la rencontre avec la mairie de Petite-Synthe, la date du **dimanche 31 mai 2020**, Dimanche de Pentecôte, est retenue, de profiter de l'implantation du podium et barrières posés pour la fête des voisins du vendredi 29 précédent. Colette prend en charge la responsabilité de l'événement (nous sommes en vacances du 11 au 31). Nous allons prévoir une équipe pour soutenir et une réunion de préparation lors de la prochaine réunion. Pour la fête des Voisins, nous pourrions y participer sur un stand pour y vendre nos derniers emplacements, ainsi que contribuer à l'organisation (de 16h30 à 21h).

5/ Assemblée Générale du 16 février prochain :

Je précise notre position concernant l'évolution de notre association. Si Christian (Trésorier) et moi-même (secrétaire) proposons de garder notre poste pour la dernière année, Jimmy ne souhaite pas reconduire sa fonction de président. Sandrine et Stéphane m'ont fait part de leur souhait de rester à la place de représentants sur Coquelles.

Il nous faut donc **IMPERATIVEMENT** créer dès cette année un nouveau bureau de transition, acté en sous-préfecture, pour envisager sereinement 2021.

Colette brigue la présidence. Il nous manque un poste de secrétaire que je *formerais* aux tâches informatiques usuelles, de même pour le poste de trésorier.

Les candidatures doivent être faites avant jeudi prochain dernier délai pour être validée en AG.

SI nous ne trouvons pas une équipe suffisante, nous terminerons l'année 2020 selon les opérations prévues. En début 2021, l'assemblée générale ordinaire pourrait être suivie d'une assemblée extraordinaire votant la dissolution. Nous nous donnons jusqu'à la fin des vacances d'été pour valider les choix (pourquoi prévoir en ce cas les papiers cadeaux 2020 ?).

6/ La sortie Puy du Fou : Juillet 2020

Bien entendu, la sortie reste programmée - nous sommes complet, même si Coquelles n'a pas à ce jour versé les acomptes demandés. A ce sujet, nous rappelons que nous ne pouvons pas offrir à 100% le séjour à nos familles. Une faible participation est exigée. Nous souhaitons que cette participation soit faite d'avance afin d'éviter un désistement (toujours possible) de dernière minute, ce qui nous conduirait à devoir remplacer - ou payer - les dédits. Nous avons payé 5.000€ de réservation. Le solde en début mars, avec la liste définitive des participants. Nous avons 4 demandes (en liste d'attente). Notre trésorier souhaite recevoir tous les acomptes **AVANT** le 16 février, à l'AG.

Note : nous avons évoqué le cas de personne ne disposant pas de chéquier en réunion de décembre 2019, en proposant à ces personnes de verser 10€ par mois au trésorier (ou son représentant de Coquelles). Certes, je n'ai pas retransmis cette proposition sur le CR de décembre - les personnes présentes s'en souviennent. Nous récolterons ces participations lors de l'AG. Pour Coquelles, merci de faire suivre à Sandrine ou Stéphane / en principe 40€ - Dec. Janv. Fev. Mars - restera 10€ mois (avril mai juin + 30 € lors du départ).

Il nous reste à régler les détails horaires, très importants. En principe, un départ très tôt le matin pour arriver à 10h à l'entrée du parc. Compte tenu du temps d'arrêt obligatoire du bus, nous ne rejoindrons les chambres qu'en soirée, après le repas et spectacle nocturne. Nous vous communiquerons les horaires dès que possible.

Rédacteur : Jean-Noël.